



\*Formation professionnelle continue intitulée

## BIENTRAITANCE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

### **Objectif pédagogique :**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de:

- Se situer dans une démarche de bientraitance envers les enfants accueillis ;
- Repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance afin d'ajuster son accompagnement et alerter si besoin.

**Durée : 12 heures (2 jours)**

**Profil : Être un.e professionnel.le de l'accueil individuel de la ville de Paris**

**Prérequis : Aucun**

### **Les objectifs et le contenu de la formation :**

1. Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien :
  - Le dispositif de protection de l'enfance en France (ONED) ;
  - La convention internationale des droits de l'enfant ;
  - La bientraitance et ses représentations ;
  - Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes ;
  - Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement ;
  - Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
2. Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes :
  - Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires ;
  - Les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et maltraitance ;
  - Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
3. Adopter une posture et une communication permettant à l'enfant de libérer sa parole :
  - Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel de l'enfant ;
  - Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche ;
  - Savoir recueillir la parole de l'enfant et l'accompagner dans la verbalisation
4. Alerter en cas de suspicion de maltraitance :
  - Partager ses observations de manière objective et adaptée avec la SAMF
  - Le circuit de l'information préoccupante à Paris
  - La notion de discrétion professionnelle



5. Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance :

- Planification de moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants ;
- Les lieux, les sites et les outils ressources de promotion pour la bientraitance.

**Moyens pédagogiques et techniques :**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents supports de formation projetés ;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Analyse des pratiques ;
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation (selon le formateur).

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

- Feuilles de présence ;
- Questions orales ou écrites (QCM) ;
- Mises en situation ;
- Formulaire d'évaluation de la formation.

**ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Contactez notre référente handicap Shara RATHAKRISHNAN au 01.40.37.27.07 ou [ceteca2f75@gmail.com](mailto:ceteca2f75@gmail.com)

**L'équipe du CETEC A2F et la Ville de Paris vous souhaite une bonne formation.**

\*Formation prise en charge par la Ville de Paris